

GRILLE TARIFAIRES 2022
(montants ou taux maxima TTC)

Honoraires transaction :

Immeubles à usage d'habitation :

Avec un minimum forfaitaire de 6000 € pour toute transaction :

Mandat exclusif

4% vendeur *

Mandat simple

5% vendeur *

Autres biens (parking, fonds de commerce, bureaux, etc)

10% vendeur *

Honoraires location : Baux habitation (sousmis au champ d'application de la loi n° 89-462 du 6 juillet 1989)

Honoraires locataire :

Honoraires de visite, de constitution de dossier et de rédaction d'acte : 12 €/m² (zone très tendue) ; 10 €/m² (zone tendue) ; 8 €/m² (autres zones)

Honoraires d'état des lieux d'entrée : 3 €/m²

Honoraires propriétaire :

1 mois de loyer, charges comprises

Autres baux :

Bail de droit commun :

Honoraires de location : 2 mois de loyers, hors charges, partagés par moitié entre bailleur et locataire

Honoraires de rédaction d'acte : 400 €, partagés par moitié entre bailleur et locataire

Etat des lieux (entrée/sortie) - Appartement : Studio : 75 €, 2 pièces : 90 € ; 3 pièces : 105 €, 4 pièces : 120 €, 5 pièces : 135 €, 6 pièces et plus : 150 € –

Maison : 5 pièces : 150 €, maison 6 pièces et + : 180 €, partagés par moitié entre bailleur et locataire

Bail parking : 122 €, à la charge du locataire

Bail locaux professionnels, commerciaux :

Honoraires de location : 10% du loyer, hors charges, des 3 premières années de location, honoraires de rédaction acte : 400 €, honoraires d'état des lieux : idem bail de droit commun

Honoraires de gestion locative, à la charge du bailleur (sauf stipulation express prévue au mandat)

Honoraires de gestion : 7 % sur toutes sommes encaissées

Garantie des loyers impayés : Prime : 1.7% + Honoraires de gestion de contrat : 0.69%, soit 2.39% sur toutes sommes encaissées

Etat des lieux de sortie, à la charge du bailleur : Appartement : Studio : 75 €, 2 pièces : 90 € ; 3 pièces : 105 €, 4 pièces : 120 €, 5 pièces : 135 €, 6 pièces et plus : 150 € – Maison : 5 pièces : 150 €, maison 6 pièces et + : 180 €.

Autres honoraires :

Honoraires de gestion des dossiers contentieux (dossier huissier, avocat, etc.) : 25 €/mois

Honoraires de gestion d'assurance : 200 €/sinistre

Honoraires de rédaction d'avenant au bail : 100 €

Honoraires de déplacement (rendez-vous d'expertise, syndic, etc.) ou représentation devant toute administration : 60€/l'heure

Honoraires de représentation en dehors des jours et horaires d'ouverture du service gestion : 120 €/l'heure

Honoraires gros travaux : 1% du coût final pour toute facturation supérieure à 3.500 € (mise en place du chantier, suivi et réception des travaux, etc.)

Honoraires de gestion des abonnements d'électricité, gaz, eaux, etc. : 25 €/contrat

Honoraires de déclaration de travaux (constitution du dossier et transmission en mairie) : 180 €/dossier

Frais de clôture du dossier de gestion : 60 €/lot et 0.25 €/copie (si duplicates demandés)

Honoraires de gestion d'un logement vacant (sur demande expresse du mandant et faisant objet d'un avenant au mandat de gestion) à la suite d'un congé et afin de faire le lien entre la libération des lieux et l'acte authentique (pour un délai maximal d'un an commençant à courir le jour de l'état des lieux du locataire) : 2.5 % (sur la base des sommes encaissées du dernier mois quittancé)

Honoraires rénovation énergétique :

Gestion avant travaux : 500 €

Gestion des travaux : 1% du coût final

Gestion après travaux : 300 €

Tous les montants TTC sont calculés sur le taux actuel de la TVA à 20%.

ALPHA FONCIER GESTION – ALPHA FONCIER

1, rue de la Surintendance – 78100 SAINT GERMAIN EN LAYE

Tél : 01.30.87.08.00 – mail : contact@alphafoncier.com



SAS au capital de 16.000 € - SAS au capital de 40.000 €

Siret N° 342 154 960 00021 Code NAF 6832A – Siret N° 387 838 725 00019 NAF 6813Z

Carte professionnelle : CPI 7801 2018 000 036 737 – CPI 7801 2016 000 013 541

Affilié à la Caisse de garantie Galian sous les numéros 281 – 18979